



Liminaire

CSAL FS du 02/06/2026

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et de la prévention des risques suicidaires, la Direction Générale a lancé un plan d'actions pour les années 2025 – 2027.

Pour sa déclinaison départementale, l'orientation nationale limite l'action locale. Malgré l'approche volontariste de la DDFIP 38 sur le sujet de la prévention des risques suicidaires, nous avons arrêté de participer aux groupes de travail.

On cherche à mettre des pansements sur une jambe de bois.

Les trois aspects fondamentaux de la question que sont les emplois, l'organisation du travail, la rémunération ne sont pas au cœur de la réflexion et de l'action.

-Sur la maltraitance des suppressions continues des effectifs : dernier exemple en date le SIE OISANS DRAC . Alors que les collègues ont exprimé un malaise profond par le biais d'une pétition et d'une audience, un poste de cadre A est volontairement gelé

Toujours un double discours :

-Sur la maltraitance du développement du management basé sur l'efficacité,

-Sur la maltraitance de la non sanction des encadrants harceleurs,

-Sur la maltraitance de la non reconnaissance professionnelle,

-Sur la maltraitance des réformes permanentes,

où sont les actes concrets ? Nulle part.

La CGT Finances Publiques 38 représente les personnels, elle continuera à mobiliser pour la prise en compte de ce que vivent les agent·e·s des Finances Publiques.

Autre sujet brûlant qui nous préoccupe au plus haut point, la descente aux enfers de nos rémunérations.

Alors que nous sentons encore la crise inflationniste de 2021-2022 peser sur notre budget, l'inflation repart de plus belle avec la guerre d'ISRAEL et des USA lancée contre l'IRAN le 28 février 2026. Dans ce grand espace mondialisé, nos approvisionnements et pas seulement en pétrole, dépendent beaucoup du détroit d'Ormuz.

Même si désormais les USA font le forcing pour avoir un accord, la perspective d'une paix durable est loin d'être acquise rendant peu probable le scénario d'une inflation faible et de courte durée.

Le 13 mai 2026, l'INSEE a déjà annoncé un taux d'inflation à 2,2 % sur un an glissant.

Notre point d'indice n'étant pas indexé sur l'inflation les ajustements salariaux sont toujours retardés et limités. Au niveau budgétaire pour 2026 aucune augmentation du point d'indice n'est prévue et des annonces ont déjà été faites pour que rien ne se passe non plus en 2027.

Depuis 2024, le traitement est gelé. Si l'on se réfère au point d'indice :

+3,5 % le 1^{er} juillet 2022,

+1,5 % le 1^{er} juillet 2023,

+5 points le 1^{er} janvier 2024.

Soit au total environ +6 % seulement.

Sur la période 2022-2025, l'inflation a été d'au moins +13,6 %.

Les augmentations du point d'indice de 2022 et 2023 n'ont absolument pas couvert l'inflation !

La revalorisation automatique du SMIC à 1 867,02 € au 1er juin 2026 (+ 2,41 %), annoncée par le ministre du Travail Jean-Pierre Farandou, sans le moindre « coup de pouce » et surtout sans revalorisation du point d'indice, pourrait précipiter plus de 700 000 agent·e·s public·ques sous le salaire minimum interprofessionnel. Soit un doublement en six mois du nombre d'agent·e·s public·ques dont la grille indiciaire est rattrapée par le SMIC.

Le refus du gouvernement de revaloriser d'autant le point d'indice est une attaque en règle contre notre statut qui s'appuie sur un modèle salarial égalitaire basé sur les concours.

Les libéraux de tous bords au gouvernement ont les solutions : le ciblage dans leur langage, l'aumône pour nous :

> le salaire au mérite avec le RIFSEEP ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

> les aides ponctuelles :

- l'indemnité différentielle pour ne pas passer en dessous du SMIC,
- l'indemnité carburant qui est passé de 300 à 600€ mais qui devrait toucher 3 millions de Français, les « salariés grands rouleurs », alors que nous sommes plus de 5 millions de fonctionnaires.
- la Garantie de Maintien de Rémunération (GMR)

Au final toujours plus d'inégalité, d'arbitraire et de mal être.